



assurances et questionnaire de santé abusif ? ?

Par **lentilleverte**, le **27/10/2008** à **08:52**

Bonjour à tous.

Je suis en train de demander un crédit immobilier et je dois comme il est normal souscrire une assurance.

Je m'aperçois que les questionnaires de santé sont selon les compagnies plus ou moins "intrusifs". Alors une question se pose : Les assurances ont-elles le droit de TOUT me demander ? Ai-je l'obligation de renseigner les coordonnées de mon médecin traitant, quels pouvoirs cela leur donne-t-il ? Dois-je renseigner le fait que j'ai déjà fait un test HIV dans ma vie et à quelle date ??

Où s'arrête la demande de renseignement et où commence l'abus de pouvoir ?

Je n'ai en l'occurrence et par chance rien de spécial à signaler mais je ne souhaite en aucun cas cautionner des pratiques abusives.

Merci par avance de me renseigner !